

Horaires d'accueil

Accueil du matin : de 7h30 à 9h

Fin de matinée : de 11h15 à 12h

Début d'après-midi : de 13h à 14h

Soir : de 17h à 18h30

IMPORTANT !

Pour chaque journée d'inscription il est souhaitable d'équiper votre enfant d'une tenue et de chaussures adaptées pour des activités sportives ainsi que d'un petit sac à dos contenant une gourde.

Pour les plus jeunes, vous devez fournir une tenue de rechange (dans un sac à dos à son nom) en cas de « petit problème » .

Pensez à consulter la météo et à équiper vos enfants en fonction !

SORTIES

Le programme des sorties n'étant pas encore fixé, notez que certaines journées pourront être soumises à des changements d'accueil et d'inscription (par exemple inscription à la journée obligatoire car sortie éloignée). L'équipe vous informera du programme et un calendrier des sorties vous sera communiqué.

Une participation tarifaire des familles peut être demandée. Rapprochez-vous de M. ETIENNE en cas de difficultés de paiement.

INSCRIPTIONS

Vacances d'été

Du 9 au 27 JUILLET

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le directeur

Florian ETIENNE

par téléphone au 07.77.32.21.25

ou par mail : centreloisirs@versonnex.fr

Places disponibles : -6 ans = 16 / +6 ans = 24

Les inscriptions démarrent le lundi 4 juin à 7h30

Les places sont attribuées en fonction de l'arrivée des dossiers. Les inscriptions doivent être remises aux animateurs, à M. ETIENNE, Mme HUBERT ou Mme DELCLOY (en mairie)

Centre de loisirs de Versonnex



Cochez les
accueils
désirés

DATES

	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 9			
Mardi 10			
Mercredi 11			
Jedi 12			
Vendredi 13			
Lundi 16			
Mardi 17			
Mercredi 18			
Jedi 19			
Vendredi 20			
Lundi 23			
Mardi 24			
Mercredi 25			
Jedi 26			
Vendredi 27			

TÈMES DES SEMAINES :

SEMAMNE 1 : CONTES & LÈGENDES

SEMAMNE 2 : LES AVENTURIERS DE FORT TONNAC

SEMAMNE 3 : MYSTÈRES & ENQUÊTES

DANS LE PAYS DE GEX

Signature :

Date :

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) :

Age :

Responsable de l'enfant :

Téléphone(s) :

Allergies :

Précautions particulières :

**Attention : toute absence devra être signalée
une semaine à l'avance, sans quoi vous serez
tout de même facturés.**
En cas de première inscription de votre enfant
aux services municipaux de Versoignes pour
l'année scolaire 2017/2018, retirez et complétez
impérativement un dossier d'inscription
en mairie